

# Rapport semi annuel du Fonds du Programme ONU-REDD (pour la période s'étendant jusqu'à juin 2010)

Bureau du Fonds d'affectation spéciale  
multidonateurs

Bureau de gestion

Programme des Nations Unies pour le  
développement

---

PROGRAMME ONU-REDD 5<sup>ème</sup> RÉUNION  
DU CONSEIL D'ORIENTATION

---

4-5 novembre 2010

Washington D.C., États-Unis



## Fonds du Programme ONU-REDD

### ORGANISMES DES NATIONS UNIES PARTICIPANTS



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

### DONATEURS CONTRIBUTEURS



Danemark



Norvège

## Abréviations et sigles

Bureau du FASM	Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs/PNUD
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
COP15	Quinzième rencontre de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
CR	Coordonnateur résident
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	Fonds de Partenariat pour le carbone forestier
FORMIS	Projet de "développement d'un système d'information sur la gestion dans le secteur de la foresterie" au Viet Nam
FPIC	Droit à un consentement libre, préalable et en connaissance de cause
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération technique)
ICRAF	Centre mondial d'agroforesterie
MoU	Protocole d'accord
MRNT	Ministère des ressources naturelles et du tourisme (Tanzanie)
MRV	Mesure, Rapportage et Vérification
NER	Niveaux d'émissions de référence
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Programme ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
RDC	République Démocratique du Congo
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement ; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
SNV	Stichting Nederlandse Vrijwilligers (Organisation néerlandaise de développement)
TOR	Mandat ( <i>Terms of Reference</i> )
UNDG	Groupe de développement des Nations Unies
UNPFII	Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones

## **Définitions**

### **Allocation**

Montant approuvé pour un projet/programme par le Comité directeur concerné.

### **Contribution engagée par un donateur**

Contribution engagée par un donateur en vertu d'un Arrangement administratif standard signé avec le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (Bureau du FASM) du PNUD, en sa capacité d'Agent administratif du Fonds.

### **Dépôt par le donateur**

Dépôt reçu par le Bureau du FASM pour le compte du Fonds.

### **Contribution annoncée par le donateur**

Montant indiqué au titre de contribution volontaire par un donateur à un Fonds, non confirmé par la signature d'un Arrangement administratif standard avec le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (Bureau du FASM) du PNUD, en sa capacité d'Agent administratif du Fonds.

### **Organismes des Nations Unies participants**

Organismes signataires d'un Protocole d'accord avec le Bureau du FASM.

### **Document de projet/programme**

Plan annuel de travail ou document de programme/projet, etc., approuvé par le Conseil d'orientation à des fins d'allocation des fonds.

### **Engagement de projet**

Montant pour lequel un contrat juridiquement contraignant a été signé, notamment les engagements pluriannuels dont le décaissement pourra être effectué dans les années à venir.

### **Décaissement**

Montant acquitté à un vendeur ou une entité à la réception de biens de l'achèvement, l'achèvement d'une mission et/ou pour services rendus (à l'exclusion des engagements non réglés) par les organismes des Nations Unies participants.

### **Dépenses**

Décaissements et engagements/contributions engagées non réglés des Organismes des Nations Unies participants afférents aux paiements dus au titre de l'année.

### **Date de début du projet**

Date du transfert du premier versement par le Bureau du FASM à l'organisme des Nations Unies participant.

### **Montant transféré**

Fonds transférés par le Bureau du FASM à un ou des organisme(s) des Nations Unies participant(s) conformément à une allocation approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

## 1 Introduction et contexte

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD), créé en juin 2008, est devenu opérationnel avec sa première contribution, émanant du gouvernement de la Norvège en août 2008. Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, établi en mars 2009, s'est depuis réuni quatre fois pour convenir des allocations de fonds, examiner et entériner les activités du Programme ONU-REDD et en assurer l'orientation.

Le présent rapport d'avancement semi annuel couvrant la période s'étendant jusqu'au mois de juin 2010 a été préparé par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (Bureau du FASM), en tant qu'Agent administratif, avec la collaboration et les informations des trois organismes participants, la FAO, le PNUD et le PNUE, ainsi que le secrétariat du Programme ONU-REDD.

Il complète le Rapport d'étape annuel produit par le Bureau du FASM en mai 2010 et rassemble les rapports semi annuels communiqués par les programmes conjoints ayant reçu des fonds du FASM du Programme ONU-REDD au 30 juin 2010, soit ceux de la République Démocratique du Congo (RDC), de l'Indonésie, de la Tanzanie, du Viet Nam, ainsi que le programme mondial.

## 2 Contexte

Le Programme ONU-REDD est le fruit des efforts conjugués de trois organismes des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Si le Fonds du Programme ONU-REDD constitue la plus importante et principale source de financement, les activités et contributions liées à la REDD+ réalisées autour d'autres projets dépassent ce cadre.

Le Programme s'articule en deux composantes : (i) aider les pays en développement à préparer et mettre en œuvre les stratégies et mécanismes REDD nationaux (soit les programmes nationaux) ; et (ii) appuyer l'élaboration de solutions normatives et d'approches standardisées basées sur de solides fondements scientifiques en vue d'un instrument de REDD lié au programme mondial de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). Les neuf pays pilotes sont : la Bolivie, la RDC, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), le Panama, le Paraguay, la République-Unie de Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Le mécanisme REDD+ a considérablement progressé lors de la Conférence des Parties de Copenhague en décembre 2009.

Comme le stipule le Document-cadre du Programme ONU-REDD, l'un des objectifs premiers des activités nationales consiste à faciliter le délicat processus national au cours duquel les activités REDD sont définies et convenues, et à en tirer parti. Les activités nationales sont identifiées et menées par le gouvernement hôte et soutenues par l'équipe de pays des Nations Unies. "Intermédiaires intègres" en ce qu'ils appuient les programmes nationaux d'élaboration et facilitent l'implication des parties prenantes nationales, en particulier les communautés locales dépendant de la forêt, le PNUD, le PNUE et la FAO œuvrent à fournir les garanties requises pour contribuer à mettre en place un cadre institutionnel REDD+ national. L'application des approches participatives et fondées sur les droits, promues par les organismes, contribue à garantir la protection des droits des populations autochtones et forestières et l'implication active des communautés locales et des institutions concernées dans la conception et la mise en œuvre des plans REDD.

Grâce à leur force de rassemblement, la FAO, le PNUD et le PNUE réunissent experts et scientifiques pour élaborer les grandes composantes de suivi, d'évaluation, de vérification et financières. Le Programme ONU-REDD travaille étroitement avec d'autres acteurs REDD, notamment la Banque mondiale, des bailleurs bilatéraux, des institutions de recherche, des ONG et des investisseurs potentiels.

La direction générale du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Programme ONU-REDD (Fonds du Programme ONU-REDD) est assurée par le Conseil d'orientation avec l'aide d'un secrétariat basé à Genève. Le "Mandat et règlement intérieur", approuvé lors de la première réunion du Conseil d'orientation, fixe le processus d'allocation des fonds.

Le **Bureau du FASM** a été désigné comme Agent administratif pour le Fonds du Programme ONU-REDD. En tant que tel, ses responsabilités englobent la réception, l'administration et la gestion des contributions des donateurs ; le décaissement des fonds aux organismes participants conformément aux décisions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD ; et la consolidation des rapports descriptifs et financiers produits par les organismes participants. Il remplit ces fonctions conformément au "Protocole relatif à l'Agent administratif du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs" approuvé par l'UNDG.

### 3 Aperçu financier au 30 juin 2010

Total des dépôts* :	54 131 128
Total des contributions annoncées** :	50 242 915
Approuvés pour financement :	60 789 406
Transferts aux organismes participants :	29 517 788
Nombre d'organismes participants (FAO, PNUD, PNUE) :	3
Nombre de donateurs (Norvège, Danemark, Espagne)	3

\* À l'exclusion des 778 494 \$ d'intérêts perçus

\*\* Les contributions annoncées comprennent une contribution pluriannuelle de 15 millions d'euros de l'Espagne et de 175 millions de couronnes de la Norvège. Une contribution annoncée s'entend d'un montant qu'un donateur a exprimé l'intention de verser à un Fonds, et qui n'a pas été confirmé par un Arrangement administratif standard signé.

Au 30 juin 2010, les dépôts du Programme ONU-REDD s'élevaient à 54 millions de dollars – 52 millions de dollars de la Norvège et 2 millions du Danemark. Les contributions annoncées s'élèvent à environ 50 millions de dollars de la Norvège et de l'Espagne. La contribution annoncée par la Norvège, initialement fixée à 175 millions de couronnes, a été par la suite augmentée à 200 millions pour compenser les fluctuations monétaires. La somme de 32 millions en équivalent dollars a été déposée en août 2010.

Au total, le Conseil d'orientation a approuvé un financement de 60 millions de dollars pour les programmes conjoints nationaux et mondial, dont 29 millions (soit 49 pour cent) ont été transférés aux programmes conjoints ayant déposé tous les documents requis.

## 4 Résumé des allocations approuvées des programmes conjoints ONU-REDD

Les pays pilotes initiaux sont : la Bolivie, la RDC, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Panama, le Paraguay, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Tous ont entamé leurs activités au titre de leurs Programmes nationaux, et tous, à l'exception d'un pays, ont reçu l'approbation de leurs Programmes. En outre, le Conseil d'orientation a approuvé des allocations pour le programme mondial, qui appuie la préparation REDD+ à l'échelon international.

**Tableau 4-1 : Financements approuvés pour les Programmes nationaux et le programme mondial**

<b>Programme conjoint ONU-REDD</b>	<b>Budget approuvé</b>
Bolivie	4 708 000
RDC	7 383 200
Indonésie	5 644 250
Panama	5 300 000
PNG	2 585 034
Tanzanie	4 280 000
Viet Nam	4 384 756
Zambie	4 490 000
Programme mondial (fonds affectés)	8 688 584
Programme mondial (fonds non affectés)	13 325 582
<b>Total</b>	<b>60 789 406</b>

## 5 Allocations de fonds approuvés janvier-juin 2010

Le tableau 5-1 indique les programmes approuvés pour financement pendant la période janvier-juin 2010.

**Tableau 5-1 : Programmes approuvés pour financement janvier-juin 2010**

<b>Programme conjoint ONU-REDD</b>	<b>Total du budget du programme conjoint</b>	<b>Organismes des Nations Unies</b>		
		<b>FAO</b>	<b>PNUD</b>	<b>PNUE</b>
Bolivie	4 708 000	1 819 000	2 889 000	0
RDC	5 500 000	2 343 300	2 185 140	971 560
Zambie	4 490 000	2 180 000	1 995 000	315 000
Programme mondial *	8 688 584	3 620 810	2 530 632	2 537 142
<b>TOTAL APPROUVÉ</b>	<b>23 386 584</b>	<b>9 963 110</b>	<b>9 599 772</b>	<b>3 823 702</b>

\*En vertu de la décision intersession du 25 juin 2010.

## 6 Transferts et dépenses

Parmi les programmes conjoints approuvés, cinq ont soumis leurs documentation complète et reçu les fonds au 30 juin 2010. Le tableau 6-1 indique les programmes conjoints ayant reçu les transferts. Parmi eux, le taux de dépense moyen a été de 46 pour cent, sur une fourchette de 1 pour cent à 76 pour cent.

**Tableau 6-1 : Résumé des Transferts et dépenses des Programmes en cours de mise en œuvre (en dollars américains)**

Date du premier transfert <sup>1</sup>	Programme conjoint ONU-REDD (durée du programme) <sup>2</sup>	Budget approuvé <sup>3</sup>	Transferts <sup>4</sup>	Total fonds dépensés en juin 2010
29 jan 09	Programme mondial (jan 2009 – déc 2010)	13 325 582	13 325 582	10 124 361
23 juin 09	RDC (juin 2009 – mai 2010)	1 883 200	1 883 200	1 334 636
3 oct 09	Viet Nam (oct 2009 – mai 2011)	4 384 756	4 384 756	1 190 083
19 jan 10	Indonésie (jan 2010 – août 2011)	5 644 250	5 644 250	729 600
22 jan 10	Tanzanie (jan 2010 – déc 2011)	4 280 000	4 280 000	52 550
	Total	29 517 788	29 517 788	13 431 230

1 **Date du premier transfert** : date du premier transfert effectué par le Bureau du FASM à un organisme des Nations Unies participant, en vertu d'une allocation approuvée par le Conseil d'orientation et après réception de tous les documents requis.

2 **Durée du programme** : conformément au document de Programme signé, à compter de la date du premier transfert (date de démarrage).

3 **Budget approuvé** : ces montants ne comprennent pas les allocations supplémentaires au Programme complet de RDC et au programme mondial (fonds affectés) approuvés respectivement en mars et juin 2010.

4 **Transferts** : montant transféré par le Bureau du FASM à l'organisme des Nations Unies participant en vertu de l'allocation approuvée par le Conseil d'orientation et après réception de tous les documents requis.

5 **Dépenses** : montant décaissé et engagements non réglés par les organismes des Nations Unies participants. Ces chiffres sont provisoires.

## 7 État de la mise en œuvre par Programme

### 7.1 Programmes nationaux

#### 7.1.1 Programme national initial de la République Démocratique du Congo

La République Démocratique du Congo a reçu 1 883 200 \$ en juin 2009 pour son Programme national initial et communiqué un état de dépenses de 1 334 636 \$, soit 71 pour cent, au 30 juin 2010.

**Tableau 7–1 Programme national initial de la République Démocratique du Congo – année 1  
Transferts et dépenses (en dollars américains)**

Organismes des Nations Unies participants	Montant transférés au 30 juin 2010	Dépenses au 30 juin 2010
FAO	583 150	154 203
PNUD	925 550	828 433
PNUE	374 500	352 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 883 200</b>	<b>1 334 636</b>

Le Programme national initial de la RDC vise à mettre en place les conditions propices à une stratégie REDD+. Ses objectifs centraux consistent à : 1) élaborer un Plan de préparation (R-Plan) grâce à une approche participative et multipartite ; 2) renseigner et former les parties prenantes pour leur permettre de participer activement au processus REDD+ ; et 3) construire les fondements techniques de la REDD+. Ce programme initial est destiné à durer un an à partir de juin 2009.

Le programme enregistre une progression accélérée, et livre des résultats plus rapidement que prévu.

**Le premier objectif a été pleinement atteint avec la remise du premier Plan de préparation** le 2 mars 2010, à l'issue d'un processus intensif, inclusif, transparent et participatif entériné par une grande variété de parties prenantes, et notamment par la société civile qui a activement soutenu la conception du document. Le R-Plan final a ainsi été rendu public le 15 juillet 2010. Nombre de consultations, d'ateliers, de conférences, de débats et de communications aux médias ont ponctué le processus qui a abouti à la publication du R-Plan.

Répondant à l'objectif de renseignement et de formation des parties prenantes pour les impliquer activement dans le processus REDD+, une vaste gamme d'activités d'information, d'éducation, de communication et de consultations a été résolument mise en œuvre au premier trimestre 2010. Par exemple, la validation du R-Plan, en janvier-février, a associé plus de 100 parties prenantes, qui ont participé au processus par l'intermédiaire de 11 ateliers différents, où des séances de "déblayage" ont succédé à des groupes de travail axés sur l'expérimentation. Le cycle d'atelier d'introduction de la REDD+ dans les provinces a également été achevé, et un nouveau cycle de séances de formation à l'intention des professionnels des médias a aussi été

### Enseignements tirés du Programme ONU-REDD en RDC :

- Une coordination nationale comme moteur central du processus ONU-REDD
- La coopération entre les organismes ONU-REDD et le FCPF est essentielle
- Relationship and proximity between UN agencies themselves is important
- REDD+ is first and foremost a challenge for development , policy-making and institutions—it requires balancing technical instruments within a political and managerial context
- Confidence between parties prenantes is compulsory
- Vision and leadership are important to manage expectations

lancé à Kinshasa et dans les provinces. En somme, l'information et la formation des parties prenantes a continué à un rythme intensif durant tout le trimestre.

Au regard de l'objectif consistant à poser les bases techniques de la REDD+, l'impulsion manifestée en 2009 n'a pas failli tandis que l'appui d'ONU-REDD facilitait un partage de connaissances entre une vaste gamme de parties prenantes, depuis les divisions techniques (Directions) du ministère de l'Environnement (MECNT) jusqu'aux organisations de la société civile, notamment les divers points focaux des autres ministères et au niveau présidentiel, des partenaires techniques et financiers, le secteur privé et des universitaires. Dans l'établissement de ces piliers techniques, les parties prenantes sont pleinement associées à la recherche de solutions, dans le cadre de groupes de travail et de comités, notamment dans la préparation des travaux des comités national et interministériel.

Parmi les premières leçons tirées du Programme national initial en RDC, citons la conformité aux programmes et aux objectifs de développement globaux du gouvernement, le renforcement de la confiance et de la reconnaissance de la société civile, l'implication progressive du secteur privé et la garantie d'une communication quotidienne avec toutes les parties prenantes. La coopération entre les organismes d'ONU-REDD et le FCPF s'est singulièrement accrue pendant la période observée ; la relation entre eux et la proximité des organismes des Nations Unies ont joué un rôle crucial dans la coordination. Il convient en outre de constater que le concept de REDD+ peut soulever des difficultés en termes de développement, de formulation des politiques et d'institutions et qu'il appelle un équilibre entre les instruments techniques au sein d'un contexte politique et de gestion complexe. La confiance entre les parties prenantes est déterminante, et la crédibilité de l'État peut grandement contribuer au succès du projet. Enfin, il est important de ménager les attentes entourant les résultats de la REDD+. Cette dernière doit reposer sur une vision et une orientation nationales.

### 7.1.2 Programme national de l'Indonésie

L'Indonésie a reçu l'approbation de 5 644 250 \$ du Conseil d'orientation en 2009 pour son Programme national complet, et perçu les fonds alloués en janvier 2010. Les dépenses déclarées au 30 juin 2010 étaient de 729 600 \$, soit 13 pour cent.

**Tableau 7-2 Programme national de l'Indonésie (en dollars américains)**

Organismes des Nations Unies participants	Montant transféré au 30 juin 2010	Dépenses au 30 juin 2010
FAO	1 498 000	0
PNUD	2 996 000	729 600
PNUE	1 150 250	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 644 250</b>	<b>729 600</b>

L'objectif fixé par le Programme national de l'Indonésie est l'achèvement de la préparation à la REDD+. Les trois principaux effets escomptés sont les suivants : 1) une participation et un consensus renforcés entre les diverses parties prenantes au niveau national ; 2) la preuve du bon établissement d'un niveau de référence d'émissions, d'un système de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) et d'un procédé équitable de paiements ancré dans

l'architecture nationale REDD+ ; et 3) l'établissement de la capacité de mettre en œuvre la REDD+ à des niveaux décentralisés. La durée du programme est de 20 mois à compter de janvier 2010.

Le Programme national a entamé sa "phase de mise en œuvre" lors de l'atelier de démarrage organisé les 30-31 mars 2010. Les objectifs assignés à l'atelier étaient de 1) faire en sorte que toutes les parties prenantes connaissent le Programme national, sa structure et ses objectifs ; et 2) évaluer les liens entre le Programme national soutenu par ONU-REDD et les autres initiatives REDD+ existant en Indonésie et identifier les lacunes et les redondances. L'atelier a réuni quelque 150 participants représentant les ministères, les autorités provinciales, les organisations internationales, les ONG et d'autres parties prenantes.

Le Programme national de l'Indonésie a également créé un domaine et un site Internet consacrés à ONU-REDD Indonésie ([www.un-redd.or.id](http://www.un-redd.or.id)), qui seront enrichis. Un site Internet pour la REDD+ à l'intention du gouvernement indonésien, vecteur de coordination et de collaboration, est également en préparation.

La signature en mai d'une lettre d'intention entre l'Indonésie et la Norvège et portant sur 1 milliard de dollars américains a suscité un besoin urgent de renforcement des capacités pour la REDD+. Le Programme national d'Indonésie, souple et adaptable à l'évolution rapide du contexte politique, a appuyé le gouvernement dans ses nouvelles et nombreuses activités relatives à la REDD+. Au deuxième trimestre 2010, le Programme national a mis en œuvre plusieurs activités en matière de formulation des politiques nationales et de participation multipartite, par le biais de l'Unité de gestion de projet, récemment formée.

Nombre d'activités ont été régulièrement consacrées à l'établissement de contacts et de rencontres avec les organisations de la société civile et les populations autochtones ainsi que les acteurs internationaux. Vers mai 2010, le Programme a progressé dans la mise en place d'un processus de consultation transparent et participatif impliquant les parties prenantes dans la rédaction du projet de stratégie nationale REDD+. Ce processus a démarré en août ; par une série de réunions de consultation au niveau régional et national, il produira un ensemble de projets de stratégie nationale REDD+, qui donnera lieu à un ultime projet début novembre. Les moyens de mettre en œuvre la REDD+ aux niveaux locaux sont également mis en place avec le choix de Sulawesi central comme principale province pilote, tandis que d'autres Provinces de Sulawesi sont également incluses en vue d'englober toute l'île.

À cet égard, le principe de droit à un consentement libre, préalable et en connaissance de cause (FPIC) applicable à l'interaction avec les communautés locales a été élevé au rang de priorité. Se fondant sur les acquis, comme le travail réalisé sur les orientations guidant le FPIC dans le Programme national de l'Indonésie, le Programme ONU-REDD a proposé plusieurs présentations et participé à l'atelier régional sur la FPIC Asie-Pacifique. Les capacités sont en outre mises en place pour les systèmes de partage des avantages et les mécanismes de paiement équitables – un chantier qui sera encore renforcé au second semestre 2010. Au niveau local, plusieurs ateliers de consultation ont été organisés en Sulawesi central du fait de son statut de province pilote pour le Programme. À Palu, trois ateliers réunissant des OSC et des représentants locaux ont eu lieu dans la période de mai à juillet. Le lancement formel du travail en Sulawesi central est prévu pour octobre.

Actuellement, le MRV et les NER sont vivement débattus en Indonésie parmi les agences gouvernementales, les ONG et les institutions scientifiques. Le Programme ONU-REDD a activement soutenu les discussions, tandis que la FAO et le ministère de la Foresterie ont commencé à élaborer une approche de MRV pour l'Indonésie reposant sur des techniques de télédétection et un inventaire forestier national. Les préparatifs sont en cours pour lancer la mise en œuvre de l'analyse de télédétection en octobre 2010 et l'inventaire forestier début 2011, auxquels s'associent les partenaires des institutions publiques locales et les universités.

Le PNUE envisage aussi de procéder à des recrutements aux fins du Programme, notamment en matière de communication et d'élaboration des guides pratiques pour la sélection des sites de REDD+.

Dans l'ensemble, la collaboration entre les organismes de l'ONU a été renforcée par le développement de dispositifs de mise en œuvre harmonisés et des procédures de fonctionnement standard.

### 7.1.3 Programme national de la Tanzanie

Le Programme national complet de la **Tanzanie**, s'élevant à 4 280 000 \$, a été approuvé par le Conseil d'orientation en 2009, et les transferts effectués en 2010. Le bureau de pays du PNUD a fourni 100 000 \$ supplémentaires pour financer les activités de lancement initiales, notamment l'atelier de démarrage et les coûts de recrutement. Les dépenses déclarées s'élevaient au 30 juin 2010 à 52 550 \$ soit 1%.

**Tableau 7-3 Programme national Tanzanie (en dollars américains)**

Organismes des Nations Unies participants	Montant transféré au 30 juin 2010	Dépenses au 30 juin 2010
FAO	1 498 000	0
PNUD	2 568 000	52 550
PNUE	214 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 280 000</b>	<b>52 550</b>

Le Programme ONU-REDD en Tanzanie renforcera les activités nationales de préparation à la REDD+, dans le cadre de la stratégie gouvernementale en évolution relative à la REDD+. Les effets escomptés du Programme sont : 1) un cadre national de gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles pour la REDD+ ; 2) le renforcement des capacités pour isoler les éléments de REDD+ dans les systèmes nationaux de suivi, évaluation, rapportage et vérification ; 3) une meilleure capacité de gérer la REDD+ et de dégager d'autres avantages écosystémiques forestiers à l'échelon local et des districts ; et 4) un soutien diversifié à la REDD+. La durée du programme est de 24 mois à compter de janvier 2010.

La mise en œuvre du Programme a commencé ; parmi les principaux succès de cette période, mentionnons :

- La mise sur pied d'un atelier de démarrage en janvier 2010
- La coordination des activités de MRV et de suivi entre toutes les initiatives d'appui à la REDD+ en Tanzanie entreprises en février 2010
- La révision des dispositifs administratifs et relatifs au plan de travail avec le département de foresterie et d'apiculture,
- Le recrutement d'un Coordonnateur du Programme en juin 2010 et d'un expert MRV en août 2010.
- La commande d'une étude de micro-management évaluant les procédures de gestion financière au sein du MRNT. Cette évaluation formera le socle des futures modalités de gestion financière et de mise en œuvre du Programme ONU-REDD.

La coordination des nombreux autres programmes et initiatives de REDD+ dans le pays figure parmi les principaux défis qui attendent la mise en œuvre. La présentation du programme de travail au groupe de négociation (“Task Force”) national REDD en mai 2010 a marqué une étape importante en faveur d’une meilleure coordination. Les retards dans le recrutement du personnel du programme ont affecté l’exécution du programme.

#### 7.1.4 Programme national du Viet Nam

**Viet Nam** a reçu l’approbation de son Programme national complet pour 4 384 756 \$ en octobre 2009 et notifié la dépense de 1 190 083 \$, soit 27 pour cent au 30 juin 2010.

**Tableau 7–4 Programme national du Viet Nam, transferts et dépenses (en dollars américains)**

<b>Organismes des Nations Unies participants</b>	<b>Montant transféré au 30 juin 2010</b>	<b>Dépenses au 30 juin 2010</b>
FAO	1 690 814	75 014
PNUD	2 501 128	968 372
PNUE	192 814	146 697
<b>TOTAL</b>	<b>4 384 756</b>	<b>1 190 083</b>

L’objectif du Programme national du Viet Nam est le renforcement institutionnel et technique des organisations concernées aux niveaux central et local, pour permettre au Viet Nam, d’ici la fin de l’année 2012, d’être préparé en vue de la REDD+ et capable de contribuer à la réduction des émissions liés à la déforestation et à la dégradation des forêts. Le Programme s’articule en trois composantes : 1) améliorer la capacité de coordination dans la gestion des activités de REDD+ au Viet Nam ; 2) améliorer la capacité de gestion de la REDD+ et fournir d’autres paiements pour des services écologiques au niveau des districts par le biais de plans et d’une mise en œuvre durables ; et 3) promouvoir la coopération dans le partage de l’information et des expériences entourant la mise en œuvre de la REDD+. Le Programme est appelé à durer 20 mois à compter d’octobre 2009.

Le Programme national du Viet Nam a rendu compte de nombreuses activités visant à progresser vers la réalisation des objectifs du programme. Consultations, ateliers et études ont été organisés en vue de renforcer la capacité de gérer les activités REDD+ au Viet Nam. Au regard de l’objectif visant à améliorer les capacités au niveau des districts, 78 réunions de consultation villageoise ont eu lieu auprès de 5 474 personnes dans 20 communes de deux districts pilotes. Le Programme national a promu le consentement libre, préalable et en connaissance de cause (FPIC) sous forme d’une approche en 8 étapes entre fin janvier et mi-juin. En outre, une vérification et évaluation du FPIC a été entreprise mi-juin et diffusée pour avis. L’expérience du Viet Nam dans ces activités a été partagée au cours d’un atelier régional. L’étude sur la distribution des avantages, achevée en 2009, a été traduite en vietnamien puis distribuée aux responsables gouvernementaux pour examen.

En ce qui concerne l’établissement d’une coopération en matière de partage d’information et d’expériences tirées de la mise en œuvre de la REDD+, la quantification des déplacements régionaux d’émissions et l’analyse visant à réduire les flux transfrontaliers de bois en sont à leur stade initial. Une collaboration a été instituée et se poursuit avec des partenaires internationaux comme GTZ, SNV, le projet FORMIS, ICRAF, Winrock International et avec la Finlande. Le réseau national REDD a été créé et doté de cinq sous-groupes de travail

techniques ; il bénéficie d'une large participation des institutions et organisations internationales et nationales, ainsi que des ONG.

La stratégie de communication et de sensibilisation et le plan d'action ont été mis au point en juin 2010 après des cycles de consultation à l'appui du travail du Programme.

## 7.2 Programme mondial ONU-REDD

Le **programme mondial ONU-REDD** a reçu 13 325 582 \$ jusqu'au 30 juin 2010. Les effets escomptés du programme sont les suivants : 1) une meilleure orientation de la MRV et du suivi ; 2) un engagement accru des populations autochtones, de la société civile et d'autres parties prenantes ; 3) un cadre analytique et technique renforcé pour la réalisation des avantages multiples ; et 4) une meilleure gestion, coordination et communication du savoir. Des nouveaux effets ont en outre été convenus lors de l'approbation de la troisième révision budgétaire du programme mondial le 25 juin 2010 : 5) une plus grande transparence et efficacité dans la gouvernance nationale REDD+ ; 6) l'élaboration de systèmes équitables de répartition des bénéfices ; et 7) un soutien à la réforme des secteurs en faveur d'un modèle à faibles émissions de carbone. Le programme initial mondial était prévu pour une période de 18 mois, de janvier 2009 à juin 2010 ; il a été prolongé deux fois, jusqu'à décembre 2010 et juin 2011. Les dépenses au 30 juin étaient de 10 124 361 \$, soit 76 pour cent.

**Tableau 7-5 Programme mondial ONU-REDD, transferts et dépenses (en dollars américains)**

<b>Organismes des Nations Unies participants</b>	<b>Montant transféré au 30 juin 2010</b>	<b>Dépenses au 30 juin 2010</b>
FAO	3 872 329	3 288 856
PNUD	4 032 567	3 494 007
PNUE	5 420 686	3 341 498
<b>TOTAL</b>	<b>13 325 582</b>	<b>10 124 361</b>

Le programme mondial a progressé dans tous les domaines escomptés. Voici un résumé effet par effet.

Effet 1 : L'un des éléments centraux de la mise en œuvre de la REDD+ est l'élaboration de systèmes nationaux transparents, comparables et précis de MRV. Ceux-ci doivent contribuer à garantir que les parties remplissent leurs engagements d'atténuation en vertu de l'éventuel mécanisme REDD+ de la CCNUCC. Le Programme ONU-REDD fixe des orientations pratiques pour aider la pratique (1) d'un système de surveillance des terres par satellite pour évaluer les données d'activité ; (2) d'un inventaire forestier national d'évaluation des facteurs d'émissions ; (3) d'un inventaire national des GES pour estimer et consigner les émissions anthropiques. Ces orientations sont conformes aux exigences du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et reflète les approches plus fermes employées par les pays de l'Annexe I.

Pour cet effet, diverses activités ont été poursuivies : une collaboration et des consultations accrues avec un large éventail de partenaires, un soutien pédagogique et technique aux pays comme la Tanzanie, la Zambie, l'Équateur et la RDC, ainsi qu'un atelier MRV au Mexique ; des études techniques et une évaluation des outils ; et la vérification des outils et méthodologies. Le Programme ONU-REDD a accentué la collaboration et la coordination avec les agences spatiales nationales. Travaillant ainsi avec l'Institut national pour la recherche spatiale (INPE, Brésil), la FAO s'est engagée à former des formateurs en vue des systèmes opérationnels de MRV.

Un dialogue est également en cours avec le Groupe Observation de la Terre (GEO) afin d'améliorer l'accès aux données satellite. Le programme œuvre en outre à renforcer une approche plus large du suivi de la REDD+, notamment au regard des avantages multiples et des garanties. Ainsi, en mai 2010, l'atelier Chatham House/Programme ONU-REDD a ouvert la voie à l'établissement d'une compréhension et d'un cadre communs pour le suivi des garanties de gouvernance pour la REDD+.

Effet 2 : Par le biais de ses diverses activités de soutien aux niveaux mondial et national, le Programme ONU-REDD continue de travailler avec des parties prenantes pour stimuler une meilleure compréhension de la REDD+. Durant l'élaboration des projets de stratégie nationale REDD+, le Programme ONU-REDD appuie les institutions gouvernementales et les autres groupes de parties prenantes en faveur d'une collaboration et d'une consultation communes et afin de définir les responsabilités. Le Programme continue de fournir des informations techniques, une orientation et des plateformes de consultations des parties prenantes dans les pays pilotes, afin de promouvoir une meilleure compréhension de ce qu'impliquent les négociations. Il a également initié un processus d'élaboration de lignes directrices applicables au FPIC et aux voies de recours pour le Programme ONU-REDD. L'organisation d'un atelier régional Asie/Pacifique sur le FPIC à Hanoï a contribué à la sensibilisation et à une meilleure compréhension des normes établies par l'OIT pour l'engagement des Populations autochtones et les mécanismes de recours. Concernant la coopération parmi les pays REDD+ dans le partage d'information et l'échange d'expériences sur la REDD+, le Programme ONU-REDD a soutenu un "Atelier technique sur la REDD+ Brésil-RDC-Indonésie : coopération Sud-Sud" en mars 2010.

Effet 3 : Pendant les six premiers mois de 2010, le Programme ONU-REDD a accompagné les activités au niveau des pays afin d'optimiser le bénéfice des avantages socio-économiques et écologiques connexes tirés des forêts grâce à la REDD+. On citera ainsi la production d'outils et de méthodologies permettant d'identifier les risques et d'optimiser la jouissance des avantages écosystémiques multiples et la publication de documents relatifs aux avantages écosystémiques connexes. Un atelier intitulé "Identifier et promouvoir les avantages écosystémiques connexes de la REDD+" a en outre été organisé en avril 2010 à Cambridge, au Royaume-Uni, à la suite duquel un ensemble de recommandations a été émis, ainsi que des actions prioritaires entourant la manière dont le Programme ONU-REDD traite les avantages écosystémiques connexes aux niveaux national et mondial. L'excellence technique du travail poursuivi par le Programme ONU-REDD dans ce domaine a été récemment reconnue, ses activités en matière de biodiversité et de synergies autour du carbone étant citées dans le magazine Science.

Effet 4 : Le Programme ONU-REDD a continué de jouer un rôle de rassemblement et de mobilisation dans les efforts de soutien aux efforts de la REDD+ dans le monde. Il a fourni une plateforme permettant aux pays d'interagir avec les mécanismes internationaux de soutien destinés à la fois à engendrer des réductions d'émissions et à concrétiser les avantages socio-économiques découlant de la REDD+. Le Programme ONU-REDD a également joué un rôle déterminant en aidant les pays à structurer leurs efforts nationaux de coordination, tout particulièrement en RDC et au Viet Nam. Par ses activités de communication (en marge des événements, site Internet, forum collaboratif et publications), le Programme ONU-REDD poursuit son œuvre de sensibilisation sur la REDD+ et de soutien international en vue d'un consensus dans le processus de la CCNUCC.

La confiance portée par la communauté internationale dans le Programme a été mise en évidence par l'invitation faite à l'équipe du Programme ONU-REDD, avec l'équipe de gestion du Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF) accueilli par la Banque mondiale, de procurer des services de secrétariat au nouveau partenariat provisoire REDD+, créé à Oslo le 27 mai 2010 par 48 pays pour coordonner et faire progresser les efforts de REDD+. Le Programme a montré la voie en ouvrant des discussions et la planification en vue de la création d'une base de données volontaire REDD+, à la demande du partenariat, et en aidant à l'organisation logistique de la première réunion d'experts du partenariat en juillet à Brasilia.

En outre, la coopération entre le Programme ONU-REDD, le FCPF et le FIP s'est considérablement accrue durant les six premiers mois de 2010. Les trois initiatives, dont les secrétariats organiseront des réunions de planification conjointes, ont convenu d'œuvrer à la création d'une plateforme d'exécution commune, de missions conjointes, de normes communes et d'un modèle commun applicable à la préparation. Pour la première fois et de manière inédite, les trois initiatives tiendront une réunion conjointe de leurs organes directeurs en novembre 2010. En ce qu'ils rationalisent les procédures et appuient leurs activités, tous ces efforts collaboratifs promettent des retombées positives pour les pays REDD+.

Tous les postes du secrétariat du Programme ONU-REDD étaient pourvus et le secrétariat était opérationnel au mois de janvier 2010. Au milieu de l'année, le secrétariat a organisé la quatrième réunion du Conseil d'orientation, élaboré une stratégie quinquennale pour le programme, créé des procédures et des outils pour la budgétisation, les plans de travail et le suivi, sans omettre ses responsabilités consistant à coordonner, faire avancer et suivre les activités des Programmes nationaux et du programme mondial.

Effet 5 : Un nouvel effet escompté a été ajouté au programme mondial : accroître la transparence et l'effectivité de la gouvernance nationale REDD+. Les bénéfices financiers découlant d'une bonne mise en œuvre de la stratégie REDD+ seront sans doute significatif ; il est donc indispensable de mettre en place des mesures de gouvernance qui garantiront une distribution ciblée et équitable des avantages. Le travail poursuivi à cet effet se déploie dans divers domaines : MRV et gouvernance, transparence et reddition des comptes, normes sociales, droits fonciers/carbone, etc...

Effet 6 : Ce domaine d'activité supplémentaire s'explique par le fait que la corrélation entre politiques à faibles émissions et mesures en faveur des pauvres et de l'environnement (en termes de revenu, de création d'emploi, de préservation des actifs/droits/biodiversité et de cohésion sociale/culturelle) ne découle pas automatiquement des avantages de la REDD+. La concrétisation de la REDD+ s'accompagnera nécessairement de changements dans les cadres juridiques applicables aux incitations, aux droits et aux solutions financières. Le respect de l'équité peut être garanti par de solides processus démocratiques dans les institutions locales et des procédures transparentes de paiements. Ce domaine d'activité visera aussi à soutenir la réalisation des effets de la REDD+ en termes de lutte contre la pauvreté, qui varient selon que différents pans de la société sont plus ou moins impliqués et touchés par les activités de préparation et les programmes REDD+, en particulier les groupes vulnérables comme les populations autochtones, les femmes, les personnes âgées et les enfants..

Effet 7 : Les activités poursuivies à cet effet appuieront la réforme du secteur en faveur d'une réduction des émissions. Ce domaine d'activité s'efforcera en priorité d'apporter une valeur ajoutée par le renforcement des capacités et un ensemble d'autres mesures, notamment les choix en matière d'exploitation des terres et d'investissement à la lumière de la REDD+, et l'identification d'alternatives durables à la déforestation et à la dégradation des forêts. Ces choix se traduiront dans l'émergence d'une "économie verte" dans les secteurs forestiers et connexes, se manifestant entre autres dans des trajectoires à faibles émissions de carbone. Le travail exploratoire a suscité une meilleure compréhension des avantages sociaux et environnementaux de la REDD+ et de la manière dont les paiements peuvent être mis à profit pour créer des financements supplémentaires pour le secteur forestier. Ainsi, une réunion de planification en juin 2010 a été consacrée à la difficulté rencontrée par les pays pilotes dans la mobilisation et l'orientation des investissements pour la REDD+ (investissements directs et à effet de levier) en faveur d'une mutation significative de l'usage et de la gestion des forêts.